n°	
Arrivée le	



ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION ASSOCIATIVE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

IDENTIFICAT	IION DU DEMANDEUR
Nom de l'association :	
Nom du président :	
Adresse du siège social :	
	nges avec la commune :
	Portable :
	uvrant l'évènement : police n°
Nom et adresse de la compagnie d'assurance (joing	
DESCRIPTION	DE LA MANIFESTATION
Nom de la manifestation :	
Descriptif sommaire :	
Date(s) de la manifestation :	
Horaires de la manifestation (liés à l'accueil du pub	olic hors préparation et rangement): :
Temps fort (le cas échéant) :	
Nombre approximatif de personnes attendues :	
Contact communicable au public (si souhaité) :	
MOYE	ENS SOLLICITÉS
LOCAUX	/ ESPACES PUBLICS
Nom du (ou des) lieu(x) souhaité(s) (salle, gymnase (Pour les locaux au sein d'une école, bien préciser	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Date(s) de la réservation :	
Horaires de la réservation (bien penser à inclure le	temps de préparation et de rangement en amont et en aval
de la manifestation) ·	

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES
Demande d'interdiction de circulation : oui non
Voies concernées :
Demande d'interdiction de stationnement : oui non
Nombre de places ou espace concerné :
Demande de débit de boissons avec alcool : oui non (La vente de boissons non alcoolisées ne nécessite ni demande ni autorisation).
Demande de vente au déballage (CERFA n°13939*01 obligatoire) : oui non
Demande de loterie (CERFA n°11823*3 obligatoire) (les lotos traditionnels, article L322-4 du Code de la
Sécurité Intérieure, ne sont pas soumis à autorisation) : oui non
BESOINS TECHNIQUES
Pour toute demande de configuration spécifique, merci de joindre un plan ou un schéma. Attention : pour certaines structures, des configurations types sont imposées par la commune.
Chaises pour l'intérieur : oui non Nombre souhaité :
Chaises pour l'extérieur : oui non Nombre souhaité :
• Tables pour l'intérieur : oui non Nombre souhaité :
• Tables pour l'extérieur : oui non Nombre souhaité :
Bancs : oui non Nombre souhaité :
Grilles d'exposition : oui non Nombre souhaité :
Podium/estrade : oui non
Dimension souhaitée : 7,20m x 3,60m (26m²) 7,20m x 4,80m (35m²) 7,20m x 7,20m (52m²)
Podium sportif 1,2,3 : oui non
Barnums : oui non Nombre souhaité : Précisez l'usage :
Barrières : oui non Nombre souhaité :
• Sonorisation : oui non
Pour quel usage (cocher la ou les cases ci-dessous) ?
prises de parole - Nombre de micros souhaité : diffusions de musique
Besoin électrique spécifique : oui non Précisez l'usage :
MATÉRIEL / MOBILIER SPORTIF (UNIQUEMENT POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS) :
• Matériel souhaité :
LIVRAISON DU MATÉRIEL : oui non
• Lieu de dépôt souhaité (adresse) :
Date et horaires envisagés pour le dépôt :
Date et horaires envisagés pour l'enlèvement :

INFORMATION							
Cette manifestation peut faire l'objet d'une annonce sur :							
• panneaux lumineux : oui non							
• site internet de la Ville : oui non							
Profil Mag: oui non							
Des panneaux d'affichage libre sont à votre disposition à Oullins (liste consultable sur www.oullins.fr). L'affichage sauvage est strictement interdit.							
Le présent document engage la responsabilité des représentants légaux de l'association.							
Fait à :le :le :							
CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION - avis du responsable ERP:							
– réponses des services :							

– avis du responsable ERP:	favorable	défavorable	favorable sous réserve
– réponses des services :			
– décision et signature de l'élu	: oui	non	

PROCÉDURE

- → Le demandeur s'engage à prendre soin du matériel prêté et à prendre toute disposition auprès de son assureur en cas de vandalisme ou de vol. En cas de dégradation, destruction ou non restitution du matériel prêté, le demandeur s'engage à rembourser à la Ville la valeur de réparation ou de remplacement de ce matériel.
- → Les lieux (salles, structures, voies...), ainsi que le matériel prêté (tables, chaises...), doivent être rendus propres et rangés.
- → Les manifestations et les activités municipales ont priorité sur les réservations de salles, l'occupation du domaine public et le prêt de matériel.

ÉTAPE 1

L'association remplit la fiche de renseignements (à télécharger sur le site internet de la Ville) et la retourne sous format numérique au service Vie associative par mail à : vieassociative@ville-oullins.fr

La fiche de renseignements doit parvenir au service Vie associative impérativement **1 mois avant la date** de la manifestation.

Pour les manifestations se déroulant entre le 1^{er} mai et le 30 septembre, la demande doit parvenir avant le 1^{er} avril.

ÉTAPE 2

Le service Vie associative accuse réception de la demande auprès de l'association.

ÉTAPE 3

Le service Vie associative coordonne l'ensemble des demandes formulées par l'association et les soumet à validation.

ÉTAPE 4

Le service Vie associative transmet l'ensemble des réponses à l'association dans les **3 semaines qui suivent la réception de la demande**.

Pour les manifestations se déroulant entre le 1er mai et le 30 septembre, la réponse parviendra au demandeur courant avril.

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Hôtel de Ville d'Oullins (accès par la cour Raspail)

Place Roger Salengro - 69600 Oullins

04 27 82 62 92 - 04 72 66 07 61

vieassociative@ville-oullins.fr

En un clic sur : www.oullins.fr

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :

Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 dit « RGPD » est entré en vigueur. Aussi, nous vous informons que les informations collectées servent à procéder à la création et à la gestion des demandes de votre association. Ces données seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées durant la période nécessaire au déroulement du traitement en question. Par ailleurs vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, d'opposition et de suppression de vos données. Il suffit pour cela d'adresser un courrier muni de votre identité à l'adresse mail suivante : dpo.oullins@lg-partenaires.fr.